

Accueillir un AESH

Pré-rentrée	Rentrée	Semaines suivant la rentrée ou en cours d'année à l'arrivée de l'élève	Première quinzaine de classe	
Présentation de l'AESH à l'enseignant et à l'équipe d'école	Présentation de l'AESH à l'élève	Entretien d'accueil AESH / Famille / Enseignant	<u>Temps 1</u> Observation de l'élève par l'AESH à partir d'une grille construite par l'enseignant	<u>Temps 2</u> Synthèse des observations de l'enseignant et de l'AESH Définition des modalités de l'accompagnement par l'enseignant

Les missions de l'AESH (déclinées dans la circulaire n° 2017-084 du 3-5-2017 : <https://ash.circo90.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/7/2016/03/Circulaire-AESH-n%C2%B02017-084-du-3-mai-2017.pdf>)

1. Accompagner l'élève dans les actes de la vie quotidienne
2. Accompagner l'élève dans l'accès aux activités d'apprentissage
3. Accompagner l'élève dans les activités de la vie sociale et relationnelle

Pré-rentrée	Présentation de l'AESH à l'enseignant et à l'équipe d'école	Le jour de la pré- rentrée ou en cours d'année à l'arrivée d'un nouvel élève
		Le jour de la pré-rentrée, l'AESH se rend dans toutes les écoles /établissements dans lesquels il va exercer pour rencontrer les équipes
Rentrée	Présentation de l'AESH à l'élève par l'enseignant	Présentation de l'environnement de travail <u>Locaux</u> : classes, bureau de la directrice / du directeur, salle des maitres, espace pause déjeuner ... <u>Membres de l'équipe éducative</u> : enseignants, ATSEM, emploi civique, AESH... <u>Fonctionnement</u> : règlement de l'école / de l'établissement, horaires / emploi du temps, coordonnées téléphoniques, projets d'école / projets de classe Penser à prendre les coordonnées de l'AESH pour l'inclure dans les listes de diffusion de l'école pour permettre une bonne transmission des informations générales
		Présentation de l'élève et de ses besoins Notification MDPH, Gevasco, compte-rendu de la dernière ESS, suivis extérieurs, outils pédagogiques utilisés ... Présentation des modalités de travail <u>Communication du binôme AESH / Enseignant</u> Moyens : téléphone / mail / application / par l'école / cahier / fiche / oralement Horaires des échanges : respect du droit à la déconnexion <u>Temps de réunion et de concertation</u> Entretien d'accueil AESH / Famille / Enseignant ESS : la présence de l'AESH est obligatoire, qui doit fournir un bilan écrit de l'accompagnement effectué (règlement interne MDPH 90) Réunions de concertation AESH / Enseignant Autres réunions facultatives : conseil d'école, conseil des maitres...
Semaines suivant la rentrée ou en cours d'année à l'arrivée d'un nouvel élève	Entretien d'accueil AESH / Famille / Enseignant	L'enseignant présente l'AESH à l'élève (dans le bureau du directeur, dans une salle...) A l'arrivée dans la classe, l'enseignant présente l'AESH à l'ensemble des élèves Explicitation des rôles de chacun L'enseignant énonce l'objectif et les modalités de l'accompagnement à l'élève (par exemple lui préciser que l'AESH n'est pas là pour corriger son travail ...) L'AESH précise à l'élève qu'il prendra un temps les premières semaines pour observer ce dont il a besoin et qu'il sera déjà disponible pour venir l'aider à sa demande Entretien obligatoire (note DGESCO du 20/06/2024 : https://ash.circo90.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/7/2024/08/Une-ecole-pour-tous-rentree-scolaire-2024.pdf) Trame entretien d'accueil AESH / Famille / enseignant : https://ash.circo90.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/7/2024/08/Trame-entretien-accueil-AESH.pdf
Première quinzaine de classe	<u>Temps 1</u> Observation de l'élève par l'AESH à partir d'une grille construite par l'enseignant	Grille d'observation de l'élève personnalisable construite par l'enseignant , ressources disponibles sur : Cap école inclusive : https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive/observer.html Circo ash 90 : https://ash.circo90.ac-besancon.fr/aesh-ressources-aesh/
Première quinzaine de classe	<u>Temps 2</u> Synthèse des observations de l'enseignant et de l'AESH Définition des modalités de l'accompagnement par l'enseignant	Objectifs de l'accompagnement L'enseignant définit le rôle et les missions de l'AESH sur tous les temps scolaires, y compris celui des récréations et des temps de sorties occasionnelles ou périodiques : piscine, patinoire, école dehors, cinéma, bibliothèque, gymnase... L'enseignant explicite les attendus et les objectifs : avant la classe, à l'arrivée dans la classe, de manière écrite et/ou orale. Les outils pédagogiques sont identifiés par l'enseignant (le matériel est fourni par l'école).
		Modalités de l'accompagnement L'enseignant définit le positionnement de l'élève et de l'AESH dans la classe A quel moment l'AESH intervient et pour quelles activités ? L'AESH peut-il se trouver à distance de l'élève, par exemple ? Gestion de l'emploi du temps de l'élève et des moments de transition (place particulière lors des déplacements, activités proposées lors des temps de transition...)
		Rendre compte de l'accompagnement Au quotidien : via un cahier de liaison, directement sur les supports de l'élève, oralement à la fin de la séance / de la journée Pour les ESS : compte-rendu écrit à transmettre à l'enseignant référent